



Revue de presse



Jeudi 23 juin 2022



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Réunion du Gouvernement: la fonction publique et le travail à l'ordre du jour

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, a présidé mercredi une réunion du Gouvernement consacrée aux secteurs de la fonction publique, du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral: "Le Premier Ministre, Monsieur Aïmene Benabderrahmane, a présidé, ce mercredi 22 juin 2022, une réunion du Gouvernement tenue au Palais du Gouvernement.



Exclusif, El Hadi Temmam, Dg du Fgar, à propos des crédits d'exploitation : «Le projet opérationnel d'ici la première quinzaine de juillet»

Il précise que «tout est question de réactivité des banques». Aujourd'hui, les modalités techniques requérant une grande importance «sont en voie de finalisation». Relevant que «toutes les banques ont manifesté leur intérêt», M. Temmam précise que «la convention est finalisée. Reste la signature avec les banques». Côté Fgar, dont le staff est en formation pour accompagner ce projet, une importance particulière est accordée au mode opératoire et aux volets organisationnel et procédural qu'il faut respecter.



Souscription de l'Algérie au capital de l'Afreximbank : A hauteur de 125 actions

L'Algérie est autorisée à souscrire au capital de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) à hauteur de 125 actions, au titre de son adhésion à cette institution, et ce, en vertu d'un décret présidentiel paru au Journal officiel (JO) N° 40 : «Est autorisée, à concurrence de cent vingt-cinq (125) actions, la souscription de la République algérienne démocratique et populaire au capital de la Banque africaine d'import-export, au titre de son adhésion à cette institution», indique le décret présidentiel N° 22-222 du 14 juin 2022, signé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.



Taïeb Hafsi, expert international en management stratégique : «L'Algérie peut être un pays développé en 2040»

L'Algérie sera-t-elle un pays développé ? Taïeb Hafsi, titulaire en management stratégique international des organisations à l'Ecole des Hautes études commerciales de Montréal, a affirmé, hier, que le défi est réalisable. Animant le colloque «Construire l'entreprise et construire le pays», organisé par l'établissement de formation «Ramray School», l'universitaire indique qu'à cette échéance, le pays atteindra «une production intérieure brute correspondant à 75% de la moyenne européenne en utilisant deux plates-formes de classe mondiale : l'énergie renouvelable et la logistique, avec des industries de bas de gamme technologique florissante, des industries de haut de gamme en forte croissance et avec une agriculture moderne qui satisfait 70% des besoins alimentaires de base du pays».



Cour d'Alger : Journée d'études sur «la fraude fiscale»

La Cour d'Alger a organisé, mercredi à son siège, une journée d'études sur «La fraude fiscale et le rôle de l'administration des impôts avant la poursuite judiciaire», avec la participation d'enseignants experts en fiscalité, de juges d'instruction et de **représentants des directions des impôts.**

BAROMÈTRE DE LA COFACE DU 2^e TRIMESTRE : «Risque d'un atterrissage brutal de l'économie mondiale»

Dans son baromètre du deuxième trimestre, la Coface (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur) affiche un constat pessimiste sur l'état de l'économie mondiale. La navigation en zone de turbulences risque de se poursuivre, avertissent les économistes du spécialiste de l'assurance et risques pays. «L'atterrissage en douceur est toujours possible, mais il paraît de plus en plus improbable», affirme Jean-Christophe Caffet, économiste en chef de l'organisme d'assurance. «Quatre mois après le début des hostilités en Ukraine, un premier enseignement peut être tiré : le conflit, qui devrait durer, a déjà bouleversé l'équilibre géoéconomique mondial.

A court terme, la guerre exacerbe les tensions dans un système de production déjà mis à mal par deux années de pandémie, et accroît le risque d'un atterrissage brutal de l'économie mondiale», note la Coface dans son baromètre.

Ce dernier souligne que le changement de ton des Banques centrales face à l'accélération de l'inflation a ressuscité la perspective d'une récession, notamment dans les économies avancées. La Coface a d'ailleurs revu à la baisse l'évaluation de 19 pays, dont 16 situés en Europe. Le ralentissement de l'activité économique et le risque de stagflation se précisent, indique le baromètre.

«Compte tenu de l'accélération de l'inflation, de la dégradation des anticipations des agents, du durcissement des conditions mondiales, l'activité au deuxième trimestre ne s'annonce pas beaucoup mieux dans les économies avancées, et nettement moins favorable dans les économies émergentes. S'il est trop tôt pour dire que l'économie mondiale est entrée dans un régime stagflationniste, les signaux vont dans ce sens», avertit la Coface.

Le contexte est toutefois favorable aux exportateurs de matières premières, et plus particulièrement de pétrole, d'ailleurs la révision des risques Coface a concerné le secteur de l'énergie des pays producteurs alors que les déclassements sectoriels ont porté sur le secteur de l'énergie dans les pays où les entreprises sont situées en aval de la chaîne de production, comme l'Europe. Le risque est revu à la hausse également pour les industries dont la chaîne de valeur est énergivore dans leur processus de production, à l'exemple du papier, la chimie et les métaux.

L'agroalimentaire est aussi un des secteurs qui connaît le plus grand déclin ce trimestre, et ce, dans pratiquement toutes les régions du monde. Les prix continueront dans leur tendance haussière, notamment pour les produits pharmaceutiques, car détenus par un petit nombre d'entreprises dominant le marché. «Ce que craignent les Banques centrales, c'est l'enclenchement de la boucle prix/salaire qui viendrait déclencher le mécanisme stagflationniste que l'on observe déjà à court terme.

Cela se produit si le contexte du marché est favorable à des hausses de salaires et si les agents se désancrent. Une situation que l'on retrouve dans de nombreux pays», explique Jean Christophe Caffet.

La Coface met en perspective trois scénarios possibles : stagflation, récession et atterrissage en douceur. «Notre scénario central suggère un ralentissement de l'activité au cours des 18 prochains mois, permettant une décélération progressive de l'inflation. Nos prévisions de croissance sont particulièrement mauvaises», indique la Coface en n'écartant aucun scénario.



INDUSTRIE MISE EN PLACE DE COMITÉS DE PILOTAGE STRATÉGIQUE DES FILIÈRES INDUSTRIELLES

Le ministère de l'Industrie organisera, aujourd'hui, une conférence nationale sur la création d'un système de gouvernance et de dialogue entre les pouvoirs publics et les opérateurs économiques, à travers la mise en place d'une organisation pérenne dénommée «comités de pilotage stratégique des filières industrielles», a indiqué un communiqué du ministère.

Une méthodologie opérationnelle de mise en place de ces comités sera présentée lors de cette rencontre, qui verra la participation d'acteurs des secteurs de l'industrie et de la recherche ainsi que des organisations et des organismes publics et privés, ajoute-t-on de même source.

Il est proposé, dans une première étape, la formation de quatre comités sectoriels relatifs aux industries agroalimentaires, à la mécanique, l'électricité, l'électronique et aux industries des textiles et des cuirs.

Pour la création de ces comités, le ministère adoptera «une méthode participative basée sur la concertation et le dialogue pour concrétiser des objectifs mesurables et réalisables et formuler une vision globale pour le développement de chaque filière, tout en assurant la coordination entre tous les acteurs», selon le communiqué.

La mise en place de ces comités vise à «créer un espace de concertation et de dialogue public-privé entre les acteurs économiques et les institutions de l'Etat pour développer ces filières et lever les obstacles qui les entravent». Ces quatre filières ont été choisies pour «leur importance et leur poids dans l'industrie nationale, ce qui permettra d'augmenter le produit intérieur brut industriel, nécessaire pour transformer la structure de l'économie nationale», conclut le communiqué.

Pr TAÏEB HAFSI, EXPERT EN MANAGEMENT STRATÉGIQUE (HEC CANADA) : «L'économie algérienne est gérée de manière incohérente»

Le professeur Taïeb Hafsi appelle à la mise en place d'une structure de gestion de l'économie qui soit décentralisée, tout comme il estime nécessaire la concertation avec les acteurs économiques principaux.

Taïeb Hafsi, professeur titulaire en management stratégique international des organisations à l'Ecole des hautes études commerciales de Montréal (HEC) et membre de la Société royale du Canada, a animé, mardi à Alger, un colloque sur l'économie algérienne et les moyens de la sortir de la crise dans laquelle elle se débat. Le professeur Hafsi, qui n'y est pas allé avec le dos de la cuillère, a, d'emblée mis le doigt là où ça fait mal.

«La situation économique algérienne est paradoxale. Elle est à la fois problématique et encourageante. Le problème essentiel de l'économie est qu'elle n'est pas gérée, ou plutôt qu'elle est gérée de manière incohérente.

Même si souvent bien intentionnés, les départements de l'Etat fonctionnant en silos, sans coordination, émettent des règles qui se contredisent et jettent le trouble chez les acteurs économiques», a estimé, dans son intervention, le conférencier, qui animait une rencontre au Centre international des conférences (CIC), à l'initiative de l'établissement de formation Ramray School, spécialisé dans divers domaines d'apprentissage, sous le thème : «Construire l'entreprise et construire le pays».

Pour le professeur Hafsi, qui intervenait devant un parterre constitué de chefs d'entreprises publiques et privées et d'économistes, «dans tous les domaines où l'Etat pourrait aider le développement économique (foncier industriel, autorisations d'activité, subventions et aides à la compétitivité, encouragement de l'investissement), en fait, il le décourage par incohérence, incompetence, désorganisation ou tout cela à la fois». «On pourrait dire que les nuisances bureaucratiques et la délinquance sont des freins importants», assène le professeur Hafsi, pour qui, «la plupart des problèmes pour l'économie sont de natures institutionnelle et organisationnelle». «Si on veut encourager le développement, il faut agir sur les institutions et les structures», tranche-t-il.

Pourtant, relève le conférencier, il existe «de nombreuses entreprises de qualité, avec un mode de management adapté, ouvert sur l'expérience universelle mais aussi sur les valeurs locales». «Il y a une créativité entrepreneuriale émergente importante», souligne-t-il encore. Le professeur Hafsi ne s'arrête pas au constat, puisqu'il décline une série de recommandations à même de contribuer à relancer la machine économique.

Il propose, en effet, d'articuler «une vision pour surmonter le découragement», s'appuyant sur les principes de «liberté, justice et fraternité» en vue de «reconstruire l'infrastructure institutionnelle et organisationnelle du pays».

Comment faire concrètement ? Comme évoqué plus haut, il constate que le problème fondamental de l'économie reste «l'infrastructure institutionnelle», l'intervenant déroule dix actions qu'il estime urgent de mener.

Il appelle, ainsi, à simplifier les procédures régissant l'économie, interdire l'intrusion policière dans le fonctionnement de l'économie, réduire le soutien des prix et le remplacer par le soutien au pouvoir d'achat du citoyen, orienter les entreprises publiques vers les monopoles naturels, les industries émergentes et les industries déclinantes, créer un corps de justice spécialisé dans l'économie, introduire la méritocratie dans l'évaluation et les promotions, encourager l'organisation des associations professionnelles spécialisées, encourager le développement de centres de haut savoir de qualité et, enfin, enseigner l'économie aux citoyens à l'école et à travers les médias et en faire une préoccupation nationale.

Taïeb Hafsi appelle également à la mise en place d'une structure de gestion de l'économie qui soit décentralisée, tout comme il estime nécessaire la concertation avec les acteurs économiques principaux. Tout en rendant hommage à l'école Ramray School, qui a pris l'initiative de l'inviter à animer ce colloque, le Pr Hafsi souhaite, par ailleurs, «une multiplication des centres de réflexion et de développement des politiques, au Premier ministre, dans tous les ministères économiques et dans les régions».



[Taxation des petits et moyens revenus : L'inconcevable peine des salariés](#)

L'examen de l'avant-projet de loi de finances complémentaire, dimanche, en Conseil des ministres, a permis au chef de l'Etat de recadrer le gouvernement sur le chapitre fiscal, l'obligeant à quêter de nouvelles sources afin «de pallier le manque de ressources» sans pour autant taxer davantage les Algériens.



[Algérie : boutiques et ateliers à destination des porteurs de projets](#)

Algérie – Le ministre délégué, Nassim Diafat, dévoile à l'intention des jeunes un accord entre deux organismes leur permettant d'avoir des boutiques et des ateliers. Dzair Daily expose pour vous plus de détails sur ce sujet dans son édition du mercredi 22 juin 2022.



[Hassan Khelifati, vice-président de l'UAR en exclusivité à La Patrie news : l'Algérie abritera, du 28 au 31 mai 2023, la 49e Conférence de l'Organisation africaine de l'assurance.](#)

Dans une déclaration exclusive à La Patrie news, Hassan Khelifati, vice-président de l'Union algérienne des Assureurs et Réassureurs (UAR) affirme que l'Algérie abritera, du 28 au 31 mai 2023, la 49e Conférence de l'Organisation africaine de l'assurance. Et précise qu'une délégation se rendra la semaine prochaine à Nairobi pour recevoir le flambeau.



[Cash assurances : 6.5% de taux de croissance en 2021](#)

Cash assurances a rendu publics ses résultats techniques et financiers de l'exercice 2021. La compagnie annonce avoir augmenté ses primes émises de 15.2% par rapport à l'année 2020. Son taux de croissance se situe à 6.5%, supérieur à celui du marché. Une prouesse qui lui permet d'améliorer sa position avec une part de 12%(+1%). Pour la compagnie, ces résultats «témoignent du bien fondé de ses choix stratégiques, avec une évolution moyenne de 17 % de son chiffre d'affaires sur la période 2019-2021, en dépit de la double crise économique et sanitaire».



[Investissement dans les énergies renouvelables : Le grand cafouillage](#)

De grandes entreprises étrangères auraient affiché leur volonté d'investir dans le secteur ...

Projet phare du gouvernement: la transition énergétique est sous les feux de la rampe. Communiqués, sorties médiatiques se succèdent sans que l'on puisse voir clair dans cette affaire qui pourtant engage l'avenir du pays.

Il représente l'équivalent de 30% du PIB: L'informel prospère en marge des dysfonctionnements de l'économie

Dans un de ses derniers rapports, la Banque Mondiale a estimé à environ 30% la part de l'informel dans l'économie algérienne entre 2010 et 2020. Par rapport aux 145,2 milliards de dollars de produit intérieur brut (PIB) de l'année 2020, les revenus générés par les pratiques économiques et commerciales informelles, avaient atteint pas moins de 43,6 milliards de dollars en 2020. C'est la plus importante de tous les pays d'Afrique et du moyen orient dont la moyenne ne dépasse guère 20%, estime cette même source.



يُعلن عنها الأسبوع المقبل وتشمل جزء من المستفيدين

«قائمة بأسماء وصور المعفيين من ديون» أونساج

تكشف الوزارة المنتدبة لدى الوزارة الأولى المكلفة بالمؤسسات المصغرة الأسبوع المقبل - مطلع شهر جويلية - عن قائمة الأشخاص المعفيين بمسح أو إعادة جدولة ديون الوكالة الوطنية لدعم وتشغيل الشباب «أونساج» سابقا، والتي تحوّلت اليوم إلى الوكالة الوطنية لدعم وتنمية المقاولاتية «أناد»، عبر نشر صور وأسماء هؤلاء عبر موقعها الإلكتروني.



برلمانيون يطالبون بالمزيد ومديرة الضرائب ترفع لإجراءات الدولة

مؤشرات إيجابية تكذب التقارير الدولية حول الاستثمار!

طالب خبراء الاقتصاد ونواب المجلس الشعبي الوطني بتدخل عاجل للسلطات العليا في البلاد، لرفع المكابح عن الاستثمار في الجزائر، الذي ظل معطلاً وحبس أدرج الوزراء والولاة لـ3 سنوات، وعدم الاكتفاء بالنص القانوني الجديد، وإنما تطبيقه ميدانيا، لتحسين صورة الجزائر في الخارج ومواجهة التقارير السوداء التي تسعى لتشويه سمعة الاستثمار في بلادنا.

FACE AUX CRAINTES
DE RÉCESSION

Les prix du pétrole chutent

Le conflit armé entre la Russie et l'Ukraine a eu un grand impact sur les cours des hydrocarbures ; notamment ceux du pétrole. Après avoir atteint des sommets, voilà que les craintes de récession font chuter le pétrole de plus de 5 % ce mercredi, 22 juin 2022.

En effet, les marchés redoutent le fait qu'une forte hausse des taux d'intérêt visant à contenir l'inflation n'entraîne une récession. Ce mercredi, le prix du baril de Brent a perdu 5,2 % pour s'établir à 108,62 dollars ; et celui du baril du West Texas Intermediate (WTI) a perdu 5,6 % pour atteindre les 103,31 dollars. Alors qu'hier, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août avait augmenté de 1,67 % pour se fixer à 116,04 dollars ; et le WTI avait gagné 2,30 % pour s'établir à 112,08 dollars.

Cette tendance baissière intervient après plusieurs mois marqués par la hausse des prix du pétrole. L'ascension du pétrole a été soutenue par le conflit russo-ukrainien et les inquiétudes liées à l'offre insuffisante par rapport à la demande ; et ce, en marge d'un contexte économique animé après la levée des restrictions sanitaires du Covid-19.

Face à cette hausse des prix de l'énergie, les peurs des économistes commencent à se ressentir concernant l'augmentation des coûts d'emprunt par les banques centrales. Ainsi, cette situation alimente les craintes quant à une récession ; ce qui a impacté sur les cours de l'or noir et a causé la chute des prix. Actuellement, tout le monde attend les mesures prévues pour lutter contre la flambée des prix qui devraient être dévoilés au cours des deux jours d'audition au Congrès américain du patron de la Réserve fédérale américaine. Cependant, les prévisions de la banque d'affaires Goldman Sachs indiquent que les prix de l'or noir reprendront leur ascension. *"Avec une demande de produits de base supérieure à l'offre ; les marchés restent tendus même si les taux de croissance ralentissent"*, a fait savoir Goldman Sachs. La même banque d'affaires a rappelé le fait que *"les ralentissements induits par la Fed ne sont qu'une atténuation à court terme du symptôme (l'inflation) et non un remède au problème"* ; notant que le problème était le sous-investissement.

R. N.

BRAHIM BOUGHALI, PRÉSIDENT DE L'APN :
«L'Algérie n'est pas condamnée à demeurer prisonnière de la rente pétrolière»

L'Algérie riche des ressources et de la diversité de ses richesses «n'est pas condamnée à demeurer prisonnière de l'économie de la rente pétrolière, elle qui possède des atouts et des capacités à même de lui permettre de concurrencer et en force dans le marché international».

Mohammed K. - Alger (Le Soir) - C'est, là, la conviction du président de l'Assemblée populaire nationale. S'exprimant, hier mercredi, à l'occasion d'une journée parlementaire autour de «l'investissement en Algérie... état des lieux, réalité et défis», organisé par le groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique, Brahim Boughali soutient que le monde vit une «situation économique qui a ses spécificités et qui ne peut s'accommoder des procédés traditionnels et lourds qui entravent le cours du développement et limite de la compétitivité et de la célérité». D'où, selon lui, «l'impératif de passer à l'économie du savoir dont on ne peut parler sans se départir de la bureaucratie et de la transition vers le monde de la numérisation, à commencer par la numérisation des procédures liées à l'opération d'investissement et sa facilitation et des avantages sûrs à concéder aux investisseurs».

Pour le président de la Chambre basse du Parlement, il n'y a qu'à se fier aux résultats enregistrés durant les premiers mois de l'année en cours comme saut qualitatif dans les exportations hors hydrocarbures», ce qui constitue, a-t-il estimé, «la preuve tangible des capacités du pays dans ce domaine».

Il a ajouté que «la nouvelle stratégie sur laquelle se base la numérisation pour moderniser le secteur économique, mais également sur la transparence et la clarté, ceci d'une part et, d'autre part, sur l'égalité des chances, en sus des mécanismes de régulation de l'investissement, feront que les investisseurs s'inscriront dans cette opération en toute tranquillité quant à leurs



fonds dans le cadre d'une concurrence saine et d'un climat qui encourage l'investissement dans tous les domaines». Et de relever que «l'Algérie, riche de ses ressources et vu sa position géographique, que ce soit dans sa profonde africaine ou méditerranéenne, peut se distinguer dans la région surtout après avoir réédifié ses nouvelles institutions, avec leur corollaire, une stabilité politique à même d'encourager l'investissement, qu'il soit national ou étranger».

Dans ce cadre, il rassure que le projet de loi relatif à l'investissement charrie bien de «mesures incitatives, à commencer par le choix de l'investissement, ouvrant la voie à la concurrence». «C'est un texte qui prend en considération tous les aspects de l'acte d'investir et qui entraînera à n'en point douter la mutation escomptée, impactera positivement le quotidien, ouvrira des horizons de développement, permettra un saut qualitatif au plan social à même d'alléger les charges et contribuera à éradiquer le chômage en créant des postes d'emploi», soutient Boughali.

Pas que cela, puisque le président de l'APN soutient que ce projet de loi «boostera l'activité économique dans tous les secteurs, industriel, agricole et technologique, des énergies renouvelables et offre également une vision à l'ensemble des acteurs nationaux et étrangers».

Boughali dit, enfin, que le pays «cueillera les fruits dans l'amélioration des indi-

cateurs économiques et sociaux et des taux de croissance et les équilibres financiers escomptés ainsi que les objectifs de développement durable selon la vision globale de l'Algérie nouvelle. Une Algérie qui rassemble les facteurs de réussite qui feront du citoyen le pivot de tout acte de développement et de la souveraineté nationale, le point d'appui dans toutes les transactions et les partenariats».

Le professeur Mustapha Yahi, le président de l'université M'hammed Bouguerra de Boumerdès, qui a eu à animer une des deux conférences au menu de cette journée parlementaire, a notamment traité du climat des affaires dans le pays. Un environnement marqué, selon lui, de nombre de carences, citant le cas de l'ONS (Office national des statistiques) dont le site électronique n'a pas été actualisé depuis 2016». Et pas que cette tare puisqu'il note «l'éparpillement des informations et autres statistiques», ce qui n'est pas fait pour faciliter la mission des décideurs dans le choix des options.

Et de faire part de cinq paramètres qui doivent, selon lui, être concomitamment conjugués à l'effet de créer un climat des affaires attrayant.

Il s'agit des élus locaux et des institutions, les établissements financiers, le cadre juridique, l'infrastructure de base et, enfin, la maturation des projets d'investissement.

M. K.

LOI DE FINANCES COMPLÉMENTAIRE

Le pouvoir d'achat comme priorité

La loi de finances complémentaire 2022 ne doit pas renfermer de nouveaux impôts ni toucher sous aucune forme la structure des prix appliqués actuellement, l'objectif étant de préserver le pouvoir d'achat et les acquis sociaux décidés par l'État en faveur des citoyens. C'est ce qui a été décidé lors de la dernière réunion du Conseil des ministres.

En égard aux derniers chiffres livrés par l'Office national des statistiques (ONS), relatifs à l'indice des prix à la consommation, des décisions s'imposent. Pour alléger autant que faire se peut le poids de la flambée des prix de ces derniers mois, la loi de finances complémentaire qui s'annonce devra permettre aux pouvoirs publics de se donner des outils qui, certes, n'entraineront pas totalement l'érosion du pouvoir d'achat des citoyens, les facteurs extérieurs étant omniprésents, mais cela donnera au moins la latitude de coniger dans une certaine mesure ce qui peut l'être, notamment en ce qui concerne la régulation du marché et la lutte contre la spéculation.

Les chiffres livrés par l'ONS se rapportant à l'indice des prix à la consommation jusqu'en avril dernier révèlent que l'inflation n'a pas été jugulée comme espéré en début d'année, lorsqu'ont été énoncées les mesures dédiées à la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, à travers l'instauration de la prime de l'Anem, la réduction de l'impôt sur le revenu global et la révision du point indiciaire des travailleurs de la Fonction publique. Mais il fallait compter sans les répercussions sur l'Algérie de l'inflation qui freine la reprise économique mondiale et induit le renchérissement parfois spectaculairement élevé de tout ce qu'importe le pays et qui, au final, s'en ressent à travers le pouvoir d'achat du citoyen. Ainsi, les chiffres de l'ONS pour le mois d'avril sont très révélateurs sur l'évolution de l'inflation en Algérie. L'indice national des prix à la consommation, établi sur la base d'observation des prix effectuée auprès d'un échantillon de 17 villes et villages représentatifs des différentes régions du pays, indique qu'au mois d'avril, par rapport au mois précédent, l'indice général des prix à la consommation au niveau national a enregistré une hausse de 2,4%. Les prix des biens alimentaires affichaient à cette période une variation de +4,4%. Plus significatif comme statistique, l'indice des prix à la consommation est passé entre avril 2021 et le même mois en 2022 à 10,96% au moment où le taux d'inflation annuel se rapproche encore un peu plus des deux chiffres,

marquant en effet 9,71% en avril dernier. À titre de comparaison, on rappellera qu'au mois de mars 2022 et par rapport au même mois de l'année 2021, l'évolution des prix à la consommation était de +8,3% donc, alors que le rythme d'inflation annuel (avril 2021 à mars 2022 / avril 2020 à mars 2021) est de +8,2%, comme l'attestaient les chiffres d'une précédente note de l'ONS.

La poussée inflationniste que subit l'Algérie est parfaitement illustrée par l'évolution que connaît la capitale. L'indice brut des prix à la consommation de la ville d'Alger a enregistré, selon l'ONS, une hausse de 2,2% en avril 2022 par rapport au mois de mars, soit une variation beaucoup plus importante que celle observée au même mois de l'année écoulée (+1,5% en avril 2021 par rapport à mars 2021). Cette

tendance positive (+2,2%), plus élevée que celle inscrite au mois de mars 2022 (+1,9%), est le fait essentiellement de la hausse des prix des biens alimentaires, selon l'ONS. Ces derniers affichent un taux de +4,3%, induit aussi bien par l'évolution des prix des produits agricoles frais que par celle des produits alimentaires industriels. Les prix des produits agricoles frais se distinguent par une augmentation de 7,1%. En dehors des œufs qui accusent une baisse de 0,5%, le reste des prix des produits agricoles frais affiche des variations positives. Les plus importantes touchent les fruits et légumes (respectivement +14,7% et +11,0%), et la viande de poulet (+12,0%). À un degré moindre (+1,6%), la hausse des prix des biens alimentaires industriels est induite par certains produits, notamment les

pains et céréales (+2,6%). Les prix des produits manufacturés inscrivent une évolution de +0,2%, ceux des services, un taux de +0,7%. L'indice des prix à la consommation dans la capitale a enregistré, pour le mois d'avril 2022, une hausse de 2,2% par rapport au mois qui le précédait. Au mois d'avril 2022 et par rapport au même mois de l'année 2021, l'évolution des prix à la consommation est de +10,0%. Le rythme d'inflation annuel (mai 2021 à avril 2022 / mai 2020 à avril 2021) est de +8,5%. C'est dire que l'exercice proposé pour la préparation de la loi de finances complémentaire 2022 ne s'annonce pas des plus aisés, même si la pandémie et avant cela, la crise des prix des hydrocarbures de la fin 2014, n'ont également pas été une sinécure.

Azedine Maktour

الجزائر تدخل رأسمال البنك الإفريقي




صدر في العدد 4031 من الجريدة الرسمية، مرسوما رئاسيا يرخص باكتتاب الجزائر في رأسمال البنك الإفريقي للاستيراد والتصدير في حدود 125 سهم بموجب انضمامها إلى هذه المؤسسة. وجاء في هذا المرسوم الرئاسي رقم 22-222، الموقع في 14 يونيو الجاري من طرف رئيس الجمهورية، السيد عبد المجيد تبون، "يرخص في حدود مائة وخمسة وعشرين 125 سهما باكتتاب الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية في رأس مال البنك الإفريقي للاستيراد والتصدير بموجب انضمامها إلى هذه المؤسسة". وتتم عملية دفع اكتتاب الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية من أموال الخزانة العمومية".
يذكر أن البنك الإفريقي للاستيراد والتصدير هو مؤسسة مالية قارية تنشط في إفريقيا، وتعنى بترقية التجارة بين الدول الإفريقية وحتى خارجها تأسست في سنة 1993 ويوجد مقرها بالقاهرة.



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

 dc@mf.gov.dz

 Poste: 2784

www.mf.gov.dz



[@MFinance_dz](https://twitter.com/MFinance_dz)



[@MFinancesdz](https://www.facebook.com/MFinancesdz)



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger